

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres du Comité Directeur le 26 avril 2010

CHENIMENIL le 15 mars 2010 – 18 h 30

Présents : Martine BRUNSTEIN, Essy ERFANI, Isabelle FRIRY, Jean Paul GUIMBERT, Gérard JACQUEL, Michel LABRIET, Denis LAMAZE, Eric MATHIS, Mickaël MEVELLEC, Thibaut MILLIOTTE, René PARIS, Etienne ROBERT, Stéphane SIBILLE, Dominique THIRION, Hélène THIRION, Jean Pierre VOYEN

Excusé : Allain VOYEN.

1- Approbation du compte-rendu de la réunion du CD du 21-12-2009 :

Le compte- rendu est adopté à l'unanimité.

2- Informations du Président :

L'ancien président du club de LA BOURGONCE, François VOIGNIER, est décédé à l'âge de 60 ans. René PARIS a représenté le CD lors des obsèques le vendredi 5 mars dernier, il était accompagné de Gérard JACQUEL. Plusieurs pongistes étaient aussi présents. Une minute de silence a été respectée à sa mémoire lors du 4^{ème} tour du critérium fédéral à SAINT DIE DES VOSGES.

Eloïse SAINT-DIZIER du club d'ETIVAL CLAIREFONTAINE a reçu, en présence de ses parents et du Maire de LA VOIVRE (lieu de résidence), le mérite sportif départemental le 12 février au Conseil Général. Félicitations aussi à Eloïse qui a gagné le championnat de France des Régions avec l'équipe des minimes de Lorraine.

Les membres du bureau se sont réunis le 20 janvier dernier pour étudier la mise en place d'un projet de développement en partenariat avec la DDCSPP (ancienne DDJS). Le sujet sera développé lors de la prochaine réunion de la commission développement.

Une demande de subvention de 18000 € a été présentée dans le cadre des contrats d'objectifs 2010 du Conseil Général. Elle inclut 13900 € pour les actions du CD, 2000 € pour les clubs d'EPINAL et GOLBEY pour l'organisation des Finales Fédérales par Classements 2010, et 2100 € pour le club D'ETIVAL CLAIREFONTAINE pour les frais de fonctionnement et de déplacement occasionnés par l'équipe de N1 dames pour son championnat par équipes.

Contrairement à ce qui était pressenti, l'enveloppe globale du Conseil Général pour la Charte Sports n'a pas diminué et reste maintenue à 10000 €, crédit destiné à l'investissement matériel des clubs. Les dossiers seront analysés par le président en accord avec les membres du bureau.

Pour le CNDS 2010, le CD a déposé un dossier de demande pour la somme de 5000 € (1000 € pour les stages, 2000 € pour les déplacements de sélections et 2000 € pour aider au développement et à la promotion de la discipline). Une réunion d'information sur le CNDS, pour les clubs, était prévue par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population) mais seuls 5 clubs avaient répondu favorablement, aussi elle a été annulée.

3- Commission sportive :

Championnat par équipes : lors de la 11^{ème} journée SAINTE MARGUERITE ne s'est pas déplacé à RUPT SUR MOSELLE. Le club de RUPT gagne 20-00 et 3-0. Le club de SAINTE MARGUERITE perd par forfait et aura l'amende prévue de 67 €

Critérium fédéral : pas de souci sportif lors du 3^{ème} tour mais des problèmes pour la table d'arbitrage lors du 4^{ème}. Avec 275 inscrits cette saison contre 235 l'an passé, soit 17% d'augmentation, les VOSGES contribuent largement aux 9,5% d'augmentation des inscrits de la Ligue Lorraine qui est pilote au niveau de la fédération pour la mise en place de la nouvelle formule. Le responsable de la Ligue pour le critérium (Patrick BAYARD) a demandé qu'on lui fasse remonter les informations sur son déroulement dans les départements. René PARIS signale que certains joueurs qui se sont désinscrits apparaissent toujours dans les listes.

Challenge PAYEUR : baisse du nombre d'inscrits (-10) mais seulement 14 clubs présents. La date du challenge située au milieu des vacances scolaires en est peut-être la cause. Des problèmes sont survenus entre la table d'arbitrage et le club organisateur.

Championnat féminin : suite à une incompréhension, FRESSE SUR MOSELLE et VINCEY se sont déplacés à ANOULD le 20 février alors que la journée était inscrite au calendrier en concurrence avec la coupe des Vosges, et n'avait semble-t-il pas été annulée. Le CD remboursera les frais de déplacement engagés par les équipes qui se sont déplacées. La 2^{ème} journée aura lieu le samedi 17 avril à FRESSE SUR MOSELLE. Eric MATHIS se chargera de faire une information aux 9 équipes concernées. La 3^{ème} journée a été annulée.

Coupe des Vosges : compétition qui fonctionne bien, toutefois, des problèmes de connexion Internet n'ont pas permis au responsable Jean Pierre VOYEN d'envoyer plus tôt les convocations pour le 2^{ème} tour.

Interclubs vétérans : suite aux conditions météorologiques (neige), le 2^{ème} tour prévu à RAON L'ETAPE a été annulé tardivement. Le club de RAON L'ETAPE recevra donc l'indemnité d'organisation. Le prochain tour aura lieu comme prévu à MONTHUREUX SUR SAONE le samedi 1^{er} mai et il n'y aura pas d'autre tour.

Championnat des Vosges : la nouvelle formule d'organisation pour la mise en valeur de cette compétition a été appréciée (dossards, programme, etc.). Quelques suggestions pour la prochaine saison : avancer au samedi une catégorie pour alléger la compétition du dimanche, intégrer le règlement et l'horaire prévisionnel dans le programme, remettre si possible les récompenses au fur et à mesure de l'évolution de la compétition pour que les joueurs soient présents sur les podiums.

Question de Denis LAMAZE : les conditions météorologiques ont provoqué l'annulation de plusieurs compétitions, le CD doit statuer sur ce genre de problème qui risque de se reproduire. Le CD maintient les compétitions, selon le degré d'alerte météo officielle et les conditions locales, toutefois, les rencontres pourront être reportées après accord de la commission sportive.

4- Commission arbitrage :

Depuis la dernière réunion, 5 compétitions ont été organisées.

Le challenge FISCHER a eu lieu le 10 janvier à RAON L'ETAPE avec 3 JA et sans souci d'arbitrage.

Le 3^{ème} tour du critérium fédéral a également eu lieu à RAON L'ETAPE les 16 et 17 janvier. Le samedi les 2 JA ont été épaulés par un aide du club de DOMFAING. Le club d'ETIVAL CLAIREFONTAINE absent non excusé pour l'aide à l'arbitrage aura une amende de 37€ Le

dimanche VINCEY était présent, VRTT MOYENMOUTIER absent mais excusé sera convoqué à une autre date.

Sur le Championnat des Vosges, les 13 et 14 février, organisation d'EPINAL-GOLBEY, DOMPAIRE était présent le samedi et FRESSE SUR MOSELLE s'était excusé. Pour le dimanche, MIRECOURT et BAZOILLES ATT étaient absents non excusés, ils recevront l'amende de 37 €

Au challenge PAYEUR à SAINT DIE DES VOSGES le 21 février, 3 JA étaient présents mais les aides à l'arbitrage se sont excusés (HADIGNY LES VERRIERES et LA BRESSE). La compétition a pris du retard et les mauvaises relations avec les personnes mises à disposition par le club organisateur n'ont rien arrangé. Cette journée qui aurait dû être une fête du tennis de table s'est donc mal passée.

Sur le 4^{ème} tour du critérium fédéral à SAINT DIE DES VOSGES le 7 mars, 1 JA manquait à l'appel suite à sa « réquisition » sur le tour régional. 2 aides à l'arbitrage sur 4, VAGNEY et LA HOUSIERE, étaient présents, mais SAINTE MARGUERITE était absent non excusé et REMIREMONT représenté par un joueur...

Le CD valide ces organisations et le trésorier procèdera au règlement des indemnités prévues.

Un bonus de 30€ est attribué aux spinalos-golbéens pour le Championnat des Vosges mais pas de bonus aux déodatien pour le challenge PAYEUR.

Eric MATHIS, en tant que juge arbitre de compétitions, est intervenu pour faire état du déroulement de celles qu'il a récemment dirigées et marquer sa réprobation et sa déception sur les incidents qui ont émaillé le challenge PAYEUR et le 4^{ème} tour du critérium fédéral départemental, organisés par SAINT DIE DES VOSGES.

Président de ce club, René PARIS regrette fortement que seulement trois JA aient été convoqués sur le challenge PAYEUR qui est une compétition compliquée du fait du grand nombre de tableaux interdépendants.

Le trésorier a reçu 2 factures du club de SAINT DIE DES VOSGES correspondant à la restauration des occupants de la table d'arbitrage lors des organisations citées ci-dessus. Si la tradition veut que le club organisateur offre nourriture et boisson, ce n'est pas une obligation, les arbitres désignés ayant un défraiement prévu pour cela. La première facture ayant été établie sans concertation préalable, elle ne sera pas prise en compte. Le trésorier règlera la seconde pour laquelle les arbitres avaient été avertis (ils n'ont pas mentionné de frais de repas sur leur note).

Les résultats ne paraissent pas toujours dans la presse, même s'ils sont transmis dans les délais, les clubs organisateurs doivent être vigilants à ce sujet.

5- Commission technique :

Regroupement jeunes : 1 regroupement détection a eu lieu à GOLBEY le 6 février avec 18 joueurs dont 4 filles venant de 5 clubs (RUPT SUR MOSELLE, CHARMES, HADIGNY LES VERRIERES, SAINT DIE DES VOSGES et THAON CHENIMENIL). Deux jeunes joueurs de 2002 sont prometteurs, il s'agit de Nicolas JEANDON et Loïc MUNIER.

Le 4^{ème} regroupement aura lieu à SAINT DIE DES VOSGES le 10 avril prochain.

Entraînements dirigés : la première intervention dans les clubs (séance type) pourra, à la demande des clubs, être suivie d'une deuxième avec retour sur expérience. Thibaut MILLIOTTE contactera les 4 clubs où il est déjà intervenu ou en contact (SAINTE MARGUERITE, LA BRESSE, XONRUPT et MIRECOURT).

Tarifs : suite aux nouveaux diplômes d'entraîneurs créés cette année, il convient de procéder à un réajustement des tarifs. La nuitée est indemnisée à 10 €, le relanceur à 20 €, l'ED à 25 €, l'ER à 30 €, l'EF à 45 €, le BPJEPS à 50 €, le BE1 à 55 €, le DEJEPS à 60 €, le BE2 et le DESJEPS à 65 €. Ces tarifs sont applicables au 1er janvier 2010. L'indemnisation forfaitaire pour les aides à l'entraînement sera de 15 ou 30 € suivant la durée de l'intervention.

Le CD vote à l'unanimité ces tarifs supplémentaires.

Stages : ETIVAL CLAIREFONTAINE a organisé un stage délocalisé du 22 au 26 février avec 4 joueurs extérieurs (3 de RUPT SUR MOSELLE et 1 de THAON CHENIMENIL). L'indemnité prévue pour les stages délocalisés portait sur des stages de 3 jours. Le CD vote à l'unanimité pour un tarif de 5 € par jour, sur la base minimum de 2 jours, avec demande d'aide officielle préalable à la commission technique.

Sélections : à défaut de possibilité de participation à des tournois dans le grand Est, celle d'une sélection vosgienne au tournoi international des Pays de la Loire les 22-23-24 mai est en projet.

Intervention du CTR : Mickaël MEVELLEC nous parle du CQP (certificat de qualification professionnelle) nouveau diplôme destiné aux entraîneurs fédéraux, c'est une petite épreuve à passer qui leur permettra ensuite de travailler sur une base de 350 heures / an soit 10 heures par semaine (hors congés d'été).

Pour le CTR, la participation des vosgiens au top de zone est trop peu importante, seulement 2 vosgiennes qualifiées sur 22 lorrains et de plus dans la même catégorie. Beaucoup de joueurs participent au top de détection Vosges mais peu de qualifiés pour les niveaux supérieurs. Il faut développer le potentiel de nos joueurs en organisant des stages poussins benjamins et minimes sur sélection au niveau du département surtout pour les joueurs non sélectionnés par la ligue (2 stages par an au moins).

Avec la nouvelle organisation du CNDS, les ligues et comités sont têtes de réseau et ont un peu plus d'argent pour les aider à être plus ambitieux sur les projets de mutualisation (achats groupés, mise à disposition de cadres ...).

Le 6 mai, un intervenant missionné par la fédération viendra présenter le travail avec les 4-7 ans dans le cadre de l'opération 10000 raquettes pour un euro. Une première partie se déroulera l'après-midi raquette en main. Une seconde aura lieu à 18 h 30 sans raquette et sera suivie de la présentation des derniers dispositifs pour l'emploi liés au tennis de table.

Une réunion de l'équipe technique régionale élargie est prévue le 29 mars.

Mickaël nous présente ensuite le **Parcours d'Excellence Sportive**, projet en cours de validation par la fédération. Ce parcours est précédé d'un pré-PES pour l'accès à la pratique sportive et au sport de haut niveau en trois temps :

- recrutement d'un public très jeune 4-7 ans ou 5-6 ans dans un premier temps avec mise à disposition des clubs ayant une section Baby Ping d'un kit pédagogique et organisation de journées départementales de détection encadrées par des chargés de mission (Thibaut pour les Vosges) chargés également du développement des sections Baby Ping et de la liaison avec les scolaires. Ces chargés de mission devront monter des actions de développement, faire de la formation dans les clubs qui voudront essayer et servir de passerelle vers la détection avec le grand prix des jeunes dont l'âge sera baissé d'un an.
- actions de détection des futurs talents (7-9 ans) : développement qualitatif et quantitatif de l'entraînement, stages 7-9 ans régionaux sur sélection et départementaux ouverts à tous, regroupements 5-9 ans ouverts à tous organisés par les CD, développement du nombre de clubs proposant plus de 3 séances hebdomadaires à leurs meilleurs poussins benjamins, accès à des compétitions adaptées, grands prix jeunes et tops départementaux de détection. Possibilité dès fin 2010 de jouer pour les meilleurs dans sa catégorie mais aussi dans la catégorie supérieure. L'objectif étant de toucher de plus en plus de jeunes joueurs.
- accompagnement des jeunes détectés par le groupe Lorraine détection avec individualisation du programme et engagement du joueur et de son entourage et mise en place et accompagnement du projet de haut niveau. Il faudrait mettre en place un groupe départemental détection car à l'heure actuelle, nous avons la quantité mais pas la qualité.

Organisation du PES : la philosophie du PES est de créer un profil vers le haut niveau avec un suivi de détection par le groupe Lorraine détection, un PES modèle pour les garçons pour lequel les Vosges sont peu impactées car elles n'ont pas de joueurs concernés ni de clubs partenaires, un PES modèle pour les filles avec une joueuse vosgienne concernée (Eloïse SAINT DIZIER). Le pôle féminin ira s'entraîner 10 fois à ETIVAL et ce sera peut être une étape pour que le pôle s'y installe l'an prochain car ETIVAL est le club partenaire N°1 de la ligue pour le PES filles.

Enfin, pour être intégré au PES un joueur devra être au moins 8ème de finaliste dans sa catégorie d'âge sur les tours de critérium N1.

Mickaël est remercié pour être venu présenter ces nouvelles dispositions fédérales mises en oeuvre en Lorraine.

6- Commission développement :

La commission développement se réunira le lundi 29 mars à 17h 30 au Buffalo Grill à SAINT DIE DES VOSGES, élargie aux membres du bureau, pour étudier un plan de développement.

Le nombre de licenciés vosgiens est inférieur de -342 à celui de la fin de saison dernière. Tous les clubs n'ont pas encore pris toutes leurs licences promos.

L'organisation modifiée du championnat des Vosges fut un succès.

7- Point financier :

Les comptes arrêtés au 28 février font apparaître un différentiel de 12286 € entre les charges et les produits mais c'est dû au fait que l'on a déjà perçu certaines subventions alors que les dépenses ne sont pas toutes engagées.

Situation des clubs : 613 € dus aux clubs mais 3196 € dus par les clubs. Des fiches financières ont été envoyées début janvier mais seuls 5 clubs ont régularisé leur situation. Cette difficulté de mise à jour devra être étudiée plus sérieusement.

8- Divers :

Par téléphone, les parents de Marie VINCENT ont remercié le CD pour l'attribution d'une aide de 600€ à leur fille pour aider aux frais occasionnés par sa scolarité au pôle de TALENCE. Cette indemnité sera versée sur présentation de factures. Le CD espère voir la joueuse participer aux compétitions qu'il organise.

Stéphane SIBILLE a reçu une demande concernant le remboursement des frais de déplacement pour les stages nationaux d'Eloïse SAINT DIZIER. La Ligue n'y participe pas. Le CD vote à l'unanimité pour le remboursement de 50% de frais occasionnés sur présentation de justificatifs.

Site Internet du CD : Eric POMMIER a suggéré que la liste et les coordonnées des clubs vosgiens soient intégrées au site du CD. Celles-ci, remises à jour régulièrement, figurent sur le site de la Ligue et un lien sera mis en place pour y accéder facilement et directement. Les photos du site proviennent à 99% d'Essy, Thibaut propose de demander à Guy RYCKMANS de nous transmettre celles qu'il prend sur les compétitions. Il est rappelé que toutes les photos (de bonne qualité) sont les bienvenues.

Allain VOYEN rencontre actuellement des problèmes de santé, le président le contactera pour voir, s'il le souhaite, comment on peut le soulager dans ses tâches au sein du CD.

Un « Ping Vosgien » paraîtra début avril.

Il conviendra de préparer un article sur le CD 88 et sur un club vosgien pour le prochain « Pongiste Lorrain » (le n° 4).

La prochaine réunion du CD aura lieu le lundi 26 avril 2010 à 18H30 à CHENIMENIL.

La séance est levée à 22 h 45.

La Secrétaire,

Isabelle FRIRY

Le Président,

Michel LABRIET